

p.A.14.41.4.Au. - AL

*ver
M. de Champlain
3.5*

Notice du Protocole
pour Monsieur le Conseiller fédéral PETITPIERRE

En date du 27 mai, au cours d'un déjeuner, le Ministre d'Autriche me prit à part pour m'entretenir d'une affaire "très désagréable", mais qu'il préférerait cependant ne pas faire l'objet d'une réclamation officielle :

Dans une lettre personnelle à M. Seemann, M. Gruber s'est montré froissé de ce que le colonel-brigadier Tardent, accompagné de deux instructeurs, eût assisté du 9 au 11 avril aux manoeuvres organisées par les forces françaises d'occupation, sans avoir consulté ni même averti les autorités autrichiennes et sur simple invitation du général Béthouart. Je promis à M. Seemann de vous en parler, ce que j'ai fait le jour même.

Il résulte du dossier, qu'au début de mars vous vous étiez prononcé contre la présence à ces manoeuvres des colonels-commandants de corps Montmollin et Frick. Sans doute en avez-vous fait part verbalement au Conseil fédéral, le dossier ne portant pas trace d'une communication adressée au Département militaire. Or, ce dernier se borna à nous envoyer, le 8 avril, copie de l'ordre de marche enjoignant au colonel-brigadier Tardent, au lt-colonel Nicolas et au capitaine Gallusser d'assister aux dites manoeuvres.

Des copies de cette nature nous parvenant par centaines, ce papier fut mis ad acta par la Division politique, d'autant plus que cette solution pouvait avoir été convenue verbalement entre vous et M. le Conseiller fédéral Kobelt. Si tel n'était pas le cas, le Département militaire aurait commis une double faute :

- 1.- de passer outre à votre préavis, l'envoi de la copie de l'ordre de marche n'étant pas une consultation,
- 2.- de déléguer ces militaires en Autriche sans demander l'autorisation des autorités gouvernementales autrichiennes, omission qui provoqua précisément l'intervention de M. Seemann.

"Vous savez combien, dans les circonstances actuelles, nous sommes sensibles au sujet de tout ce qui touche notre souveraineté", me dit ce dernier.

Berne, le 31 mai 1948.



3 Cuttat

